

Département de science politique
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Session d'hiver 2021

<p>POM2001-50 SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE EN ANALYSE POLITIQUE VENDREDI 9 À 30 À 12 H 30 – COURS EN LIGNE</p>
--

Chargé de cours : Alexis Hudelot
Heures de bureau : sur rendez-vous
hudelot.alexis@uqam.ca

Descriptif du cours

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine de l'analyse politique. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème de l'analyse politique susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse.

Objectifs de formation

Une « activité de synthèse » désigne en fait un ensemble d'exercices dont l'objectif consiste à relier un cadre théorique, un enjeu à analyser et une méthode. La synthèse est la condensation qui résulte des relations de ces trois éléments. Le POM2001 vise donc à interrelier de façon pratique et dynamique des connaissances acquises dans les cours antérieurs ou des connaissances nouvelles à des objets spécifiques propres à l'analyse politique.

L'objectif de ce cours est donc d'étudier quelques-uns des principaux courants théoriques au sein de l'analyse politique (Approches libérale, webérienne et néo-webérienne, institutionnaliste, marxiste et néo-marxiste, post-structuraliste et féministe, etc.) sous l'angle général de la communication politique. Plus spécifiquement, nous proposons de prendre certains textes fondateurs dans le domaine de l'analyse politique, et d'en retracer la diffusion et la popularisation. Mais plus qu'une simple Histoire des idées politiques, l'objectif de ce séminaire est d'amener les étudiants à réfléchir sur des textes déjà abordés lors du Baccalauréat, mais sous un angle différent.

Méthode pédagogique

Lors de la première séance de ce cours, chaque étudiant-e devra choisir une école de pensée au programme de la session. Chaque séance commencera par une présentation de l'école en question par l'étudiant-e, notamment ses principaux auteurs, l'évolution de ce courant de pensée et ses relations avec les autres penseurs en matière d'analyse politique (45 minutes). La deuxième partie de chaque séance sera l'objet d'une discussion entre les étudiants sur les principaux événements de la semaine, mais analysé par le biais des principales écoles de pensées abordées lors de la session.

Pour être efficaces, les étudiants devront se préparer chaque semaine 1) en lisant et en se renseignant sur l'école de pensée au calendrier, 2) En suivant activement l'actualité, tout en

réfléchissant aux liens à faire avec l'école de pensée choisie et 3) en préparant des questions ou des réflexions pour la discussion en classe. L'exigence principale de ce cours est la **participation active** de chaque étudiante à **toutes** les séances.

Modalités d'évaluation POM2001 : hiver 2019

A. Participation hebdomadaire :

La présence de l'étudiant-e à chacun des séminaires est obligatoire et seulement deux absences non justifiées seront tolérées. Chaque absence supplémentaire sera pénalisée à raison de cinq points, dont le total sera déduit sur la note finale de l'étudiant-e. L'étudiant-e sera évalué-e, d'une part, en fonction de la qualité de ses interventions et, d'autre part, en fonction de la régularité de ses interventions. L'intervention régulière de l'étudiant-e durant les séminaires n'est donc pas optionnelle, mais bien partie intégrante de l'évaluation. La lecture approfondie des textes et le suivi de l'actualité sur une base hebdomadaire est donc une exigence fondamentale de ce cours.

20 points

B. Co-animation de séance (45 minutes minimum) et le plan de l'exposé à remettre AVANT la présentation (2 pages max). L'exposé oral se doit d'être plus qu'un simple résumé de la pensée de l'auteur. L'étudiante doit être en mesure de démontrer sa compréhension du texte à l'étude. Pour ce faire, elle se doit—au mieux de ses capacités—de s'efforcer à cerner les principaux enjeux théoriques du texte; tenter de comparer la méthode, les concepts et la thèse avancée par l'auteur avec les autres textes de la section. Enfin, l'étudiante est invitée à mettre de l'avant une critique (positive ou négative) du texte. Cette critique doit être dirigée davantage sur le fonds que sur la forme du texte. Lors de la préparation de son exposé oral, l'étudiante se doit d'utiliser au moins deux textes complémentaires pour approfondir sa réflexion et son propos.

20 points

C. Travail de synthèse critique

Au cours de la session, chaque étudiant devra présenter un travail de synthèse critique portant sur des textes obligatoires (5 pages). En plus de résumer l'un des textes de la bibliographie, elle devra prendre en compte le point de vue de deux autres textes scientifiques. Les détails seront donnés au premier cours.

10 points

D. Travail final (en deux parties)

L'objectif du travail final est d'amener les étudiants du cours à développer une proposition de recherche pour d'éventuelles études de maîtrise.

Au plus tard au début de la neuvième séance, les étudiant-e-s devront présenter une proposition qui permettra d'évaluer la faisabilité de la recherche finale (2 pages). Elle devra inclure une problématique, une hypothèse, une courte revue de littérature, un cadre théorique et une méthodologie. Lors de la dernière séance de la session, les étudiants devront remettre la version finale de cette proposition (10 pages, excluant la page de présentation et la bibliographie).

10 + 40 = 50 points.

CALCUL DES NOTES :

Participation en classe	20
Exposé oral	20

Travail de synthèse critique	10
Devis de recherche	10
Travail final	40

CRITÈRES DE CORRECTION POUR TRAVAUX ÉCRITS :

- ❖ Compréhension de la matière, richesse et variété des arguments (60%)
- ❖ Capacité de synthèse (20%)
- ❖ Organisation et structure (20%)
- ❖ Jusqu'à 10% des points pourront être soustraits pour la qualité du français. En outre, jusqu'à 10% des points pourront être soustraits si la méthode de référencement n'est pas conforme aux normes universitaires : non seulement les citations, mais toutes les idées empruntées et rendues sous forme de paraphrase doivent être correctement citées.
- ❖ Les étudiants doivent impérativement suivre le guide de présentation des thèses et des mémoires préparé par le service des bibliothèques de l'UQAM, disponible à l'adresse : http://www.guidemt.uqam.ca/guide/gabarit-mise-en-page?fbclid=IwAR3m_OaWesb2bgNF6QNdxVTBztNzyDa9Bqc6sC2GXkDTjM3cynZFAC-gM_4

Contenu et calendrier du cours POM 2001: hiver 2021

Semaine 1 (15 janvier 2021) : Introduction

- Présentation du syllabus, des grands thèmes abordés dans les cours et des modalités d'évaluation, introduction aux deux voies. Répartition des séances.
- Élection d'un R.G.C. Entente sur les modalités d'évaluation
- Vérification et rectification de la liste des étudiantes et étudiants du cours POM 2001 (numéros de téléphone, courriel UQAM)
- Présentation du travail final

Semaine 2 (22 janvier 2021) : Présentation générale de l'analyse politique / L'histoire des idées et approche contextuelle

Semaine 3 (29 janvier 2021) : Le libéralisme classique

J. Locke (1632-1704) ; J.-J. Rousseau (1712-1778) ;
B. Constant (1767-1830) ; A. de Tocqueville (1805-1859).

Semaine 4 (5 février 2021) : Le marxisme et le néo-marxisme

K. Marx (1818-1883) ; F. Engels (1820-1895).
L'école de Francfort, L. Althusser, N. Poulantzas.

Semaine 5 (12 février 2021) : Les études culturelles

A. Gramsci (1891-1937) ; Jacques Derrida (1930-2004) ; Michel Foucault (1926-1984)

Semaine 6 (19 février 2021) : Anarchisme et anarcho-syndicalisme

M. Stirner (1806-1856) ; P. J. Proudhon (1809-1865) ; M. Bakounine (1814-1876).

N. Chomsky (1928-), Rudolf Rucker (1873-1958).

Semaine 7 (26 février 2021) : Présentation des propositions initiales de recherche

Semaine 8 (5 mars 2021) : Semaine de lecture

Semaine 9 (12 mars 2021) : Le néo-libéralisme

F. Hayek (1899-1992) ; J. M. Keynes (1883-1946) ; J. Rawls (1921-2002).

Semaine 10 (19 mars 2021) : Le féminisme

S. de Beauvoir (1908-1986) ; K. Millett, J. Butler .

Semaine 11 (26 mars 2021) : Le post-colonialisme

Edward Saïd (1935-2004) ; Frantz Fanon (1925-1961)

Semaine 12 (2 avril 2021) : Congé de Pâques

Semaine 13 (9 avril 2021) : Les élitistes et le néoconservatisme

Léo Strauss (1899-1973) ; Jeane Kirkpatrick ; Donald Kagan.

W. Lippmann (1889-1974) ; Edward Bernays (1891-1995) ;

Semaine 14 – 15 (16 et 23 avril 2021) : Présentations des étudiants

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ADORNO, T. et HORKHEIMER, M., La dialectique de la raison, Paris, Gallimard, 1983.

ADORNO, T., Minima Moralia, Londres, N.L.B., 1974. ADORNO, T., Théorie esthétique, Klinksiek, Paris, 1974.

ALTHUSSER, L., « Idéologie et appareils idéologiques d'État », La Pensée, juin 1970, no. 151, p. 3-38.

ALTHUSSER, L., Lire le Capital, I et II, Paris, Maspero, 1973.

ANDERSON, P., Sur Gramsci, Paris, Maspero, 1978.

ANDERSON, P., Sur le marxisme occidental, Paris, Maspero, 1977.

ANSART, P., Proudhon, textes et débats, Paris, L.G.F., 1984.

BAKOUNINE, Mikhaïl Aleksandrovitch (1992). *Considérations philosophiques* Paris, Champ Libre

https://cras31.info/IMG/pdf/bakounine-considerations_philosophiques_sur_le_fantome_divin_le_monde_reel_et_l_homme.pdf

BAKOUNINE, Mikhaïl Aleksandrovitch (1895). *Fédéralisme, socialisme et antithéologisme*. (Bibliothèque sociologique, N° 4, Tome I, pp. 1-205)

BEAUVOIR (de), S., *Le deuxième sexe*, 2 tomes, Paris, Gallimard, 1967.

BERNAYS, Edward (1923). *Crystallizing Public Opinion*, New York, IG Publishing

BERNAYS, Edward (1928). *Propaganda*. Montréal, Lux

BOISVERT, Y., *L'analyse postmoderne*, Montréal, L'Harmattan / Logiques sociales, 1996.

BUTLER, J., *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990.

CHOMSKY, Noam (2013). *On Anarchism*. The New Press, 128p.

CONSTANT, B., *Cours de politique constitutionnelle (1816)*, éditions diverses, 2 vol. 564 p., 572 p.

DOSTALER, G., *Keynes et ses combats*, Paris, Albin Michel, 2005.

ENGELS, F., *Anti-Duhring*, Paris, Éditions sociales, 1971.

ENGELS, F., *Dialectique de la nature*, Paris, Éditions sociales, 1975, 364 p.

ENGELS, F., *La question du logement*, Paris, Éditions Sociales, 1969.

ENGELS, F., *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Éditions sociales, 1971.

ENGELS, F., *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, Paris, Éditions sociales, 1966.

ENGELS, F., *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Paris, Éditions Sociales, 1968.

FRIEDAN, B., *La femme mystifiée*, Paris, Gonthier, 1963, 458 p.

Gramsci dans le texte, Paris, Éditions sociales, 1975.

GRAMSCI, A., *Carnets de prison*

HABERMAS, J., *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard, 1997.

HABERMAS, J., *La théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.

HAYEK, F., *La route de la servitude (1944)*, Paris, Médicis, PUF, 1985.

KEYNES, J. M., *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1982.

KROPOTKINE, Pierre (1889). *La Morale anarchiste*

LEFEBVRE, H., *Pour connaître la pensée de Karl Marx*, Paris, Bordas, 1956.

LIPOVETSKY, G., *L'ère du vide*, Paris, Gallimard, 1983.

LIPPMANN, Walter (1922). *Public Opinion*. New York: Harcourt, Brace and Company

LIPPMANN, Walter (1925). *The Phantom Public*, *New York*: Transaction Publishers

LOCKE, J., *L'essai sur le pouvoir civil* (1690), Paris, PUF, 1953, 227 p.

LYOTARD, J.-F., *La condition postmoderne*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

MARX, K., *La guerre civile en France* (1871), Éditions sociales, Paris, 1975.

MARX, K., *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions Sociales, 1969.

MARX, K., *Le Capital, Livre I*, Paris, Édition G-F, 1969.

MARX, K., *Le Manifeste du Parti communiste* (1847), Paris, UGE, Coll. 10/18, 1962 ; Éditions sociales 1970 ; Œuvres Choiesies, Moscou, éditions du Progrès, 1970. Vol. 1.

MARX, K., *Les luttes de classes en France* (1848-1850), Éditions Sociales, 1974 ; UGE, Coll. 10/18, 1962.

MARX, K., *Manuscrits de 1844*, Paris, Éditions sociales, 1972.

MARX, K., *Œuvres*, 2 tomes, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, Paris, 1965.

MARX, K., *Sur le programme de Gotha* (1875), in *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions Sociales, 1966.

MARX, K., *Travail salarié et capital suivi de Salaire, prix et profit*, Paris, Éditions Sociales, 1970.

MARX-ENGELS, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions Sociales, 1970.

MILLETT, K., *La politique du mâle*, Paris, Stock, 1971.

PIOTTE, J.-M., *La pensée politique de Gramsci*, Paris, Éditions Anthropos, 1970.

POULANTZAS, N., *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1974.

POULANTZAS, N., L'État, le pouvoir, le socialisme, Paris, PUF, 1978.

POULANTZAS, N., Pouvoir politique et classes sociales, Paris, Maspero. 1968.

PROUDHON, Pierre-Joseph (1840). *Qu'est-ce que la propriété ?* Paris, Librairie Internationale
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626552d/f3.image.r=Qu%27est-ce%20que%20la%20propriété>

RAWLS, J., A Theory of Justice, Cambridge, Harvard University Press, 1971.

RAWLS, J., Libéralisme politique, Paris, PUF, 1995.

RAWLS, J., Théorie de la justice, Montréal, Boréal, 2004, 288 p.

ROUSSEAU, J. J., Le contrat social (1762), Paris, La Pléiade t. III, 1964.

STIRNER, Max (1845). *L'Unique et sa propriété* publiée par les Éditions L'Âge d'Homme en 1972 et 1988

TOCQUEVILLE, A. (de), De la démocratie en Amérique (1840), Paris, UGE 10/18, 1963, 377 p.

Appréciation apprentissage	Notation littérale	Pourcentage
Excellent	A +	93 % -100 %
	A	89 % -92 %
	A -	85 % -88 %
Très bien	B +	82 % -84 %
	B	79 % -81 %
	B -	75 % -78 %
Bien	C +	72 % -74 %
	C	69 % -71 %
	C -	65 % -68 %
Passable	D +	63 % - 64 %
	D	60 % -62 %
Échec	E	0 % -59,5 %

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : 514-987-3131

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.